

# 3 questions à poser à votre député concernant le pouvoir d'achat à la retraite

Depuis des années, les personnes retraitées ont subi des décisions politiques néfastes qui ont effrité leur pouvoir d'achat. Par exemple, les personnes retraitées de la fonction publique québécoise s'appauvrissent d'année en année à cause de la non-indexation de leur rente de retraite pour les années cotisées **entre 1982 et 1999**. À l'aube des élections provinciales 2018, c'est le temps de vous faire entendre!

Ainsi, l'AREQ vous invite à aller à la rencontre de votre député ou à lui écrire. Voici trois questions à lui poser :

## 1

Lors de la modification de la loi du RREGOP en 2010, le gouvernement ne s'est pas engagé à verser sa part pour contribuer à l'indexation pour les années 1982 à 1999 si le taux de capitalisation atteint 120 % alors que les organisations syndicales l'ont fait. Si votre parti est élu aux prochaines élections, êtes-vous prêt à vous engager à le faire?

## 2

Les personnes retraitées de la fonction publique québécoise s'appauvrissent d'année en année à cause de la non-indexation de leur rente de retraite pour les années cotisées entre 1982 et 1999. S'il est porté au pouvoir, que compte faire votre parti pour remédier à cela?

## 3

Au cours des dernières années, plusieurs décisions politiques ont effrité le pouvoir d'achat des personnes à la retraite. Quelles mesures prévoyez-vous pour soutenir davantage les personnes âgées sur le plan financier et leur permettre de vivre décemment?



Pour savoir qui est député dans votre circonscription et obtenir les coordonnées, vous pouvez visiter le [www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html)